

REQUÊTE NO R-3467-2001 DE INTRAGAZ,
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

RELATIVEMENT à la Loi sur la Régie de l'énergie et ses règlements d'application; et

RELATIVEMENT à la demande de Intragaz, société en commandite pour un tarif d'emmagasinage de gaz naturel à Pointe-du-Lac à compter du 1^{er} octobre 2001.

INTERVENTION

DE GAZODUC TRANS QUÉBEC & MARITIMES INC.

1. Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc. (« Gazoduc TQM ») vous avise qu'elle désire participer à la présente audience.
2. Gazoduc TQM a construit et exploite un gazoduc qui s'étend de Saint-Lazare, près de Montréal, où il se raccorde au gazoduc de TransCanada PipeLines Limited (« TransCanada »), jusqu'à Saint-Nicolas sur la rive sud de Québec et East Hereford dans les Cantons de l'Est.
3. Gazoduc TQM est la filiale de deux grandes entreprises canadiennes oeuvrant dans l'industrie du gaz naturel : la Société en commandite Gaz Métropolitain (« Gaz Métropolitain ») et TransCanada.

4. Gazoduc TQM est réglementée par l'Office national de l'énergie en ce qui a trait à ses tarifs de transports et à ses installations.
5. Le réseau de transport souterrain de Gazoduc TQM a permis l'ouverture d'un nouveau marché pour le gaz naturel dans l'est de la Province de Québec. À son poste de Pointe-du-Lac, Gazoduc TQM livre du gaz naturel que Gaz Métropolitain emmagasine dans le réservoir souterrain de Intragaz et reçoit au même poste le gaz naturel retiré du réservoir par Gaz Métropolitain pour le transporter aux marchés de Trois-Rivières et en aval de Trois-Rivières.
6. Gazoduc TQM soumet à la Régie qu'elle a un intérêt évident aux débats qui seront entrepris dans le cadre de cette présente audience. Elle ne prévoit pas participer activement, ni présenter de témoin lors des débats qui seront entrepris dans le cadre de cette cause. Cependant, elle entend assister à l'audition et se réserve le droit d'intervenir, d'interroger les témoins et de soumettre ses opinions sur les sujets soulevés par toutes les parties au cours de la présente instance.
7. Gazoduc TQM ne demande pas le paiement des frais d'intervention dans le cadre de cette présente audience.

8. Toute correspondance et communication concernant cette requête devrait être adressée à :

M. Phi P. Dang
Chef de service, Marketing
Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc.
6200, boul. Taschereau, 2^e étage
Brossard (Québec) J4W 3J8

Courriel : pdang@gazoductqm.com
Téléphone : (450) 462-5313
Télécopieur : (450) 462-5388

SIGNÉE à Montréal, ce 6^e jour de septembre 2001.

GAZODUC TRANS QUÉBEC & MARITIMES INC.

Robert Heider
Vice-président
Réglementation et Marketing